



INFORMATION NAO 2019

Ce mardi 16 avril, s'est tenue la 5^{ème} réunion concernant les NAO 2019. Vous trouverez ci-dessous le déroulé de la négociation :

1^{ère} proposition de la direction :

- 1,3% sur les salaires de base (hors cadre) ;
- 0,15€/h pour les salaires de base inférieurs à 1750€ ;
- Prime ancienneté + 1,3% ;
- Pas de négociation sur les Cadhoc.

Suspension de séance suivie de la proposition Intersyndicale :

- 0,25€/h pour les salaires de base inférieurs à 1800€,
- 1,8% sur les salaires de base (hors cadre),
- Prime ancienneté + 1,8%,
- Extension des chèques Cadhoc à tout le personnel.

Suspension de séance suivie de la 2^{ème} proposition de la direction :

- 0,25€/h pour les salaires de base inférieurs à 1800€,
- 1,5% sur les salaires de base (hors cadre),
- Prime ancienneté + 1,5%,
- PAS de négociation sur les chèques Cadhoc à tout le personnel.

Suspension de séance suivie de la 2^{ème} proposition Intersyndicale :

- 0,25€/h pour les salaires de base inférieurs à 1800€,
- Effort demandé sur l'augmentation générale et Prime ancienneté, pour le 30 avril,
- Indexation de l'augmentation générale sur la prime de transport et sur la part patronale de la mutuelle.

La direction s'engage à remettre la grille de salaires le 30 avril prochain.

Suite à cette réunion où se sont déroulées de réelles négociations,
l'intersyndicale appelle à suspendre le débrayage.

Prochaine réunion le 30 avril 2019.

Annonay 16 avril 2019